



ADV SOLUTIONS

Objectif RGPD pour entrepreneur(e)s responsables

Convient également aux associations & CSE

*Le minimum légal, sans jargon, pour protéger ton
activité et rassurer tes clients.*

Version 02_2025_GENERAL_RGPD_RSE



Une ressource créée par
ADV Solutions

Sommaire

- | | | | |
|----|----------------------------|----|-----------------------------------|
| 3 | Introduction | 18 | Boîte à outils RGPD-friendly |
| 5 | Les 8 règles d'or | 19 | Ton tunnel de vente fait-il fuir? |
| 7 | Fiches pratiques RGPD | 21 | Bonus : utilisation de l'IA |
| 16 | Ce qu'il faut savoir aussi | 22 | Conclusion |
| 17 | Modèles à personnaliser | 24 | Envie d'aller plus loin |



Empreinte estimée : < 2 g de CO₂ par consultation.

Ce pack a été pensé pour limiter son impact numérique grâce à un format léger et une lecture optimisée.

Sources : Ce contenu s'appuie principalement sur les recommandations officielles de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), ainsi que sur des bonnes pratiques issues du terrain.

@ADV Solutions – Tous droits réservés.

Ce document ne peut être copié, diffusé ou modifié sans l'autorisation écrite d'ADV Solutions.

Licence d'utilisation individuelle : ce pack est réservé à un usage personnel ou professionnel par l'acheteur. Il ne peut être revendu, diffusé en formation, ou partagé sans autorisation.

Pourquoi cette fiche pratique ?

👉 Indépendants :

Tu es entrepreneur(se), coach, freelance, créateur(trice) d'activité...et tu veux respecter le RGPD sans t'arracher les cheveux ? Pas besoin d'être juriste. Ce document est là pour t'aider à y voir clair, passer à l'action, et protéger les données de tes clients en toute simplicité.

💛 Associations, CSE :

Et si tu fais partie d'une association ou d'un CSE ? Il est aussi pour toi : les obligations RGPD s'appliquent également à ton organisation dès qu'elle traite des données personnelles (bénéficiaires, membres, salariés...). et comment ce pack va vous aider à s'y conformer simplement.

🗣️ **Pourquoi j'ai choisi d'utiliser le "tu" ?** J'ai longtemps hésité entre le "tu" et le "vous". Le "vous" est souvent utilisé pour paraître professionnel, prendre de la distance, voire rester neutre. Mais ici, j'ai fait un choix assumé : celui de te parler directement, avec simplicité, comme si on échangeait autour d'un café. Le RGPD peut sembler lointain, complexe ou institutionnel. Mais dans les faits, c'est souvent toi, en tant que porteur ou porteuse de projet, qui es en première ligne. Que tu sois solo, en équipe réduite ou bénévole, tu es souvent la personne qui porte tout... y compris la conformité ! Le "tu" permet de créer un lien plus humain, plus direct. Ce pack est conçu pour t'accompagner avec bienveillance, clarté et efficacité, sans jargon inutile.



Le RGPD, ce n'est pas que pour les grosses boîtes

Protéger les données, c'est respecter les personnes.

- C'est une démarche éthique et responsable
- C'est une preuve de professionnalisme
- Et ça évite pas mal de galères si un jour quelqu'un exerce ses droits
- Le RGPD s'applique en France et dans toute l'Union Européenne (la gestion des données hors UE nécessite des garanties spécifiques, non abordées ici)



Pas besoin d'avoir un DPO (délégué à la protection des données) si tu es solo ou TPE, sauf cas très particuliers



Si tu travailles avec des **prestataires ou outils numériques**, ils sont considérés comme sous-traitants au sens du RGPD → tu dois vérifier qu'ils sont eux aussi conformes (ex. : hébergement, CRM, facturation, comptable...)

